

Le 2 avril 2021.

Lettre ouverte à Mme Catherine FERRIER, préfète du Tarn

Nous, acteurs de la vie culturelle - usagers des structures, artistes, techniciens, administrateurs, lieux culturels publics et privés- tirons une nouvelle fois la sonnette d'alarme en tant qu'acteurs de la scène culturelle mais aussi comme citoyens :

L'abandon des citoyens sur le versant culturel est criant !! C'est toute la vie culturelle d'une population au sens large (lien social, espaces d'expression, lieux de socialisation, création...) qui est en danger !

1 an que la vie culturelle est à l'arrêt, et qu'aucune réelle perspective n'est envisageable,

1 an que les artistes et les structures survivent, voyant leur espérance de vie diminuer chaque jour, perdant le sens de leur mission : une pratique sociale critique et créatrice dans la rencontre avec le public.

1 an que les usagers-citoyens sont privés d'accès à ces instances essentielles de la vie sociale : théâtres, MJC, associations culturelles (café-concert, festivals ...), cinémas, musées, etc.

1 an que les conditions d'accueil (médiathèques, centres culturels et sociaux...) sont perturbées, et les missions de transmission (écoles de musique, de danse, d'arts plastiques...) bouleversées, ne permettant plus d'assumer leurs missions premières, pourtant indissociable d'une démocratisation d'accès à la pratique culturelle.

1 an que tous ces acteurs espèrent un sursaut de raison et de courage politique de la part des dirigeants politiques et institutionnels, localement et nationalement !

Que fait-on du Droit des citoyens à accéder à la culture ?

L'accès à la culture est un droit du citoyen parce que c'est évidemment une part essentielle de nos besoins d'existence sociale et de santé physique et mentale. La santé d'une population étant définie par l'OMS comme « L'état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Parce-que la culture ne peut exister autrement que dans l'expérience in vivo, dans l'interaction *live*, et que l'accès virtuel ne saurait se substituer à cette expérience essentielle qu'est celle de la culture, de l'expression artistique.

Mme la Préfète, il est urgent d'accorder aux usagers l'accès aux instances et services de la vie culturelle et artistique,

Il est urgent de rouvrir tous les lieux, et d'accorder aux artistes le droit de se produire devant un public

Ne laissez pas la richesse culturelle de notre territoire s'éteindre ou se délocaliser sans réagir,

Entendez le besoin urgent et essentiel des citoyens à vivre dès maintenant la part culturelle de notre société